L'ABEILLE

NOUVELLE-ORLÉANS:
LUNDI MATIN, 8 JUIN 1840.

CANDIDATS WHIGS
CHOISIS PAR LA CONVENTION NATIONALE.

POUR PRÉSIDENT DES ETATS UNIS
WILLIAM H. HARRISON
DE L'OHIO.

POUR VICE-PRÉSIDENT DES ETATS UNIS
JOHN TYLER,
DE LA VIRGINIE.

POUR GOUVERNEUR:
HENRY JOHNSON.
Sujet à la décision de la Convention des Whigs de l'Etat.

TICKET WHIG ÉLECTORAL POUR LA LOUISIANE.

1er. District—WM. DE BUYS, d'Orléans.
2d. District—JOSEPH BERNARD, d'Est-Bâton-Rouge.
3me. District—LOEUFROY BARRAS, de La Fourche.
4me. District—JACQUES DUPRÉ, de St. Landry.
5me. District—SETH LEWIS, des Rapides.

CANDIDATS POUR LE CONGRÈS:
Premier Dist. Congressionnel—L'hon. EDW. D. WHITE.
Second " " THOS. GIBBS MORGAN.
Troisième " " JOHN MOORE.

LÉGISLATURE D'ETAT.
WM. DE BUYS,
GLENDY BURKE,
W. C. C. CLAIBORNE,
G. SEDF RD,
L. L. FERRIERE,
A. W. PICHOT,
CHRISTIAN ROSELIUS.

Le Tippecanoe Club se rassemble aujourd'hui à 8 heures dans le lieu ordinaire de ses réunions. Un discours sera prononcé. Les jeunes gens de l'Association Tippecanoe sont invités à s'y trouver.

MANŒUVRES DES VANOCRATES.
I.

L'opposition est puissante par le nombre et par l'intelligence: c'est une chose incontestable. Mais ne compte-t-elle pas trop sur sa puissance? On est quelquefois battu par un ennemi plus faible que soi pour l'avoir trop méprisé.

Si le pouvoir est comparativement très faible, il ne [illegible] pas non plus oublier qu'il dispose de deux immenses leviers: le trésor, et l'administration des postes; [illegible] faut pas perdre de vue non plus qu'il va combattre en désespéré, sachant bien que cette lutte est décisive et renferme pour lui une question de vie ou de mort.

Ce n'est pas tout; le parti Vanocrate cache, par une tactique habile, une incroyable activité sous les dehors trompeurs de la plus extrême apathie.

A n'examiner que la surface des choses le parti est sans mouvement, sans vie: ses assemblées rares, désertées, semblent indiquer une dissolution prochaine; mais en y regardant de plus près, on trouve [une] armée bien organisée dans l'ombre, destinée, sans doute, à porter le trouble dans nos rangs le jour du combat, au moment décisif.

Si nous sommes bien informés, il a été organisé le [plus] secrètement possible, à Washington, un club central ayant mission de correspondre avec les clubs [subordonnés], secrètement aussi, dans tous les Etats de l'Union. Tous ces clubs, organisés hiérarchiquement, [doivent] travailler de concert, chacun dans sa sphère d'action, à maintenir au pouvoir, quoiqu'il en puisse [coûter], la dynastie vanocratique.

Il paraît, d'après la circulaire dont nous avons [parlé] dernièrement la substance, qu'on s'occupe activement de réunir des fonds. Chaque fonctionnaire devra donner un dixième de son revenu pour former une [caisse] qui se grossira naturellement de tous [illegible] l'administration pourra disposer. Cette [illegible] employée à imprimer des journaux, des [illegible] pamphlets, &c.

Le *Globe* est déjà expédié à 60,000, quelques uns disent même à 100,000, exemplaires. Des masses de documens vanocratiques sont journellement publiés. Les employés de tous les départemens à Washington sont mis en réquisition pour plier, empaqueter et adresser les documens électoraux qui sont ensuite dirigés [francs] de port, sur tous les points du territoire de la république; tandis que les journaux et documens de l'opposition ne peuvent être acheminés, même en [payant].

Nous ne voulons pas examiner, quant à présent [si], s'il est bien convenable de transformer ainsi les fonctionnaires du gouvernement fédéral, payés par le peuple, en serviteurs privés de l'administration, ni s'il est permis de faire d'une administration publique, payée par le peuple, une machine électorale agissant dans l'intérêt exclusif du pouvoir. Notre unique but, maintenant ce fait, est de faire bien comprendre aux démocrates-whigs la nécessité d'agir avec promptitude et énergie.

Aux documens insidieux répandus avec tant de profusion par le pouvoir, il faut opposer des documens [qui] établissent les faits dans toute leur vérité; aux accusations calomnieuses portées contre nos candidats, il faut opposer des démentis formels: et cela sans perte de temps, à l'instant même.

La tendance de l'administration à concentrer le pouvoir est manifeste; la tyrannie qu'elle exerce sur les fonctionnaires, le projet de sous-trésorerie et la création d'une armée en sont des preuves.

D'un autre côté il ne faut pas oublier que le dernier président, après s'être fait réélire, a nommé lui-même son successeur. Si nous permettions à celui-ci de se faire réélire, il désignerait également son successeur et le droit d'élection deviendrait ainsi peu à peu illusoire, et le peuple perdrait à jamais la plus [belle] de ses prérogatives.

QUI VOTERA POUR HARRISON ?

[Quels] sont ceux qui voteront pour le général Harrison et pour les démocrates whigs?

Les planteurs, parce que grâce à la bonne administration de M. Van Buren, ils ne peuvent plus [vendre] leurs récoltes;

Les fabricans, qui ne peuvent écouler leurs produits, grâce à la bonne administration de M. Van Buren, sont obligés de fermer leurs ateliers;

Les commerçans, qui, grâces à l'administration de M. Van Buren, ne font plus assez d'affaires pour couvrir leurs frais;

Les propriétaires, qui, grâces à l'administration de M. Van Buren, voient leurs ressources diminuer chaque jour à mesure que leurs propriétés perdent de [leur valeur];

Les hommes à petits moyens et les pauvres que l'administration du crédit réduit à l'inaction et à la misère;

Tous les bons démocrates jaloux de conserver [leurs] institutions Républicaines;

Tous ceux enfin qui trouvent que les affaires [vont mal] et qui sentent la nécessité d'un changement.

QUI VOTERA POUR M. VAN BUREN ?

Quels sont ceux qui consentiront à voter pour M. Van Buren et pour les Vanocrates.

Les fonctionnaires du gouvernement général à qui il est privé ne leur permet pas d'hésiter;

Les aspirans *fonctionnaires* qui cherchent à avoir leur part de l'énorme budjet fédéral;

Les âmes damnées du parti du pouvoir dont l'impopularité notoire ne leur laisse que cette unique [ressource];

Le troupeau vanocratique qui suit aveuglément les ordres de ses chefs;

Ceux qui sont content du présent et qui trouvent comme le docteur Pangloss, que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles.

Les usuriers de profession, qui, dans l'état actuel des choses, peuvent prêter à 100 p%.

GENERAL HARRISON ET SES CALOMNIATEURS.

Nos lecteurs n'auront pas oublié que les journaux [vanocr]ates de cet état ont inséré naguère une lettre du [Sénat]eur Nicolas tendant à insinuer qu'une procession [de nè]gres qui paraît avoir eu lieu à Washington le 2 [mai], était une démonstration abolitioniste des partisans [du général] Harrison.

[Sans] connaître alors les particularités du fait, nous avons protesté contre la conséquence qu'on en voulait tirer, comme calomnieuse; ce qui, pour le dire en passant, nous a attiré force injures de nos confrères [du pouvoir].

Mais voici maintenant qu'il se trouve que nous avions raison, parfaitement raison, et que cette procession avait été arrangée par des loco focos et à leurs frais dans le but de nuire à Harrison et de tourner en ridicule la convention nationale de Baltimore.

Il est pénible de voir un de nos sénateurs se compromettre aveuglé par l'esprit de parti jusqu'à porter une accusation avant de s'être assuré si elle était vraie ou fausse. Car nous aimons mieux [croire] pour l'honneur d'un sénateur de la Louisiane, croire qu'il a été trompé et qu'il a agi avec une inconcevable légèreté, que supposer qu'il a méchamment fait circuler une calomnie.

Nous allons donc reproduire cette lettre avec les réflexions dont le Courrier a cru devoir la faire précéder et nous mettrons à la suite l'article du *Madisonian* de Washington qui dément toute cette affaire [illegible].

[illegible] qu'il y avait [illegible]

Le Richmond Enquirer [illegible] de Washington, enfin par le témoignage de [illegible] de la Virginie, n'ont pas craint de [illegible] un encouragement et protection une procession de nègres abolitionistes dans la guerre [illegible] conduit au Capitole.

Voici ce que dit au sujet de cette parade scandaleuse, la lettre d'un de nos Sénateurs, qui vient de nous être communiquée:

(Courrier du 11 mai.)
WASHINGTON, 3 mai,

"Hier nous avons été témoins du spectacle le plus extraordinaire et le plus dégoûtant. Vers les cinq heures trente ou quarante charrettes remplies de nègres, et un nombre correspondant de *marshals* de la même couleur, à cheval, ont paradé dans l'avenue de la Pennsylvanie. Cette procession qui avait une bannière où étaient écrits en grandes lettres les mots *Hard-Cider*, a passé sans être dérangée.

"Nous avons eu cet hiver plusieurs processions de parti, bien incendiaires, parmi les habitants de ce district, et nous sommes à la veille d'avoir quelque chose de plus soigné dans la parade qui se prépare à Baltimore; mais on n'aurait guère pu s'imaginer que dans une ville à esclaves, les autorités auraient toléré un semblable spectacle. J'aurais désiré que vous, ainsi que chaque citoyen de la Louisiane, eussiez vu comme moi une scène qui doit être bien faite pour les fanatiques et faire naître de profondes réflexions dans l'esprit de tout propriétaire d'esclaves."

"Je suis avec respect &c.
ROBERT CARTER NICHOLAS."

"Nous ne saurions convenablement exprimer la surprise et l'indignation produites par cette lettre que nous voyons insérée dans tous les journaux fédéraux—loco-foco de la Nouvelle-Orléans et reproduite aussi par le *Richmond Enquirer* dont l'éditeur se trouve avoir appris par la voie de la Louisiane, qu'il y avait eu le 2 mai une procession de nègres à Washington!

"Si cette procession avait eu le caractère que lui attribuait M. Nicolas, le Globe eût-il laissé un mois s'écouler sans en dire un mot, un seul mot?

"Nous sommes surpris de cette publication de M. Nicolas parce qu'elle prouve qu'il a été trompé ou qu'il a faussé la vérité. Croira-t-on que la procession dont M. Nicolas veut jeter la solidarité sur l'opposition, était une vraie procession [illegible], entreprise et payée par [illegible] [illegible] pour tourner en ridicule [illegible] nationale des jeunes gens qui devait [illegible] lendemain à Baltimore? [illegible] mes sûr.

"Oui c'était une impudente farce vanocratique conçue comme telle, connue pour telle, remarquée pour telle à l'époque, et qui s'est terminée comme telle en désordre.

"Le chef ou marshall de cette farce, était un fédéral-loco-foco notoire de Georgetown; et ce fut lui qui surveilla la sortie de la procession de cet endroit.

"La procession se composait bien de trente à quarante charettes remplies de nègres et d'enfans, avec des drapeaux rouges et des écharpes blanches et quelque chose sur le devant où l'on avait écrit *Hard cider*. Mais qu'y avait il derrière? un drapeau portant le nom de Martin Van Buren! M. Nicolas n'a-t-il pas appris aussi que ce drapeau fut déchiré par un brave jeune républicain avant que la procession eut atteint le centre de la ville, sans que le chef *blanc* eut osé prendre la défense de son loco-foco-porte-drapeau-nègre? Ne savait-il pas M. Nicolas, que la procession fut, à son retour, dispersée par des jeunes gens whigs et qu'une de leurs voitures fut mise en pièces? N'est il pas étrange que ces circonstances si notoires et si importantes ne soient pas parvenues aux oreilles de M. Nicolas.

"La lettre de M. Nicolas est datée du 3 mai, et M. Allen. dans son discours prononcé à Baltimore le 5, fait allusion à cette "odieuse démonstration," en parlant des "parades dérisoires soudoyées avec l'argent du gouvernement." Et pourtant M. Nicolas et ses co-électeurs fédéraux-loco-foco, voudraient faire croire aux populations du Sud que ce mouvement était produit par les amis de Harrison? Oh! honte! un sénateur des Etats-Unis, attribuant à l'opposition une infâme farce loco-foco fédéro-nègre, mise en jeu par ses propres amis à lui, et cherchant encore à faire conclure de ce fait que les intérêts des nègres et ceux de Harrison sont indentiques! C'est par trop fort! Nous espérons que les comités Harrisoniens du District feront de cette affaire une exposition plus détaillée si les explications données par nous paraissent insuffisantes. Nous pensons aussi que les journaux de l'opposition dans la Louisiane feront connaître ces insidieux complots."

"Nous recevons à l'instant du jeune homme dont il est parlé dans cet article la lettre suivante:

[illegible]

"des nègres dont j'ai déchiré le dra[peau] [illegible] "qui a parcouru une partie de l'ave[nue] [illegible] "me il y a quelques semaines. Sur [illegible] "dire que vers six heures du soir, après [illegible] "bureau du *Globe*, où je suis employé, [illegible] "avec quelques autres personnes du bureau, nous [illegible] "aperçu une masse compacte descendant l'avenue "qui vient de *President's Square*, avec des bannières "&c. Nous avons d'abord supposé que c'était une députation des hauts comtés du Maryland, passant à travers notre ville pour se rendre à la Convention de Baltimore; et pour mieux voir, nous traversâmes l'avenue au coin de la 13e rue en nous dirigeant au Sud. Comme la foule s'approchait, nous vîmes "que c'était une procession de nègres, en charrettes "avec des bannières &c.

"La première charrette contenait un baril portant "l'inscription: *Hard cider*; et sur la même charrette "se trouvaient des nègres trinquant avec des gobelets d'étain. A mesure que la procession passait, "nous fîmes diverses remarques sur la nature et le "but de la parade qui était sous nos yeux; mais nous "arrivâmes à cette conclusion qu'elle avait été montée "dans le but de faire croire aux étrangers qui se trouvaient en ville et aux membres du Congrès, que les "nègres du district étaient en faveur du général Harrison et qu'il était abolitioniste, ou dans le but de "tourner en ridicule la Convention Whig qui allait "s'assembler.

"Au moment où la dernière charrette passait devant nous, sur laquelle flottait le drapeau américain "portant l'inscription: "M. Van Buren 1841," je "sentis que ma patience était à bout, parce que ce ne "pouvait être qu'une dérision de tout ce qu'il y a de "décent et de bien; en conséquence je m'élançai dans "la charrette, déchirai le drapeau et contribuai à disperser la procession dont je n'avais plus entendu parler et à laquelle je n'avais plus songé depuis.
"Respectueusement, &c.
GEO. GROUARD."

M. JAMES G. BIRNEY vient d'accepter la candidature pour la Présidence des Etats-Unis, qui lui a été offerte par les abolitionistes. Les loco-focos oseront-ils encore dire que Harrison est abolitioniste.

La crevasse qui a était déclarée à Baton Rouge, est fermée.

Nous devons à l'*Ohio Bell* des journaux d'une date fort récente de Louisville et de Cincinnati. Ils ne renferment rien de très important.

GEORGIE.—La ville d'Augusta et celle de Hamburg ont été complètement submergées par la crue de la rivière Savannah. Cette rivière s'est élevée de 35 pieds au-dessus du niveau des basses eaux: on était obligé d'aller en bateau dans les rues. Dans celle de Broadway (Augusta) il y avait dix pieds d'eau et un courant aussi fort que celui d'un torrent. Cette inondation a causé des dommages considérables qu'on estime de $500,000 à $1,000,000. Par bonheur personne n'a péri.

(*Extrait de notre correspondance particulière.*)
WASHINGTON, 22 mai 1840.

Le parti loco-foco suit toujours sa marche habituelle: après avoir obtenu que le bill de la sous-trésorerie eut le pas sur des bills d'urgence pour les départemens de la guerre, de la marine et de la justice, il a voulu aujourd'hui encore essayer de faire continuer la discussion, bien que le vendredi et le samedi soient consacrés par les règles de la Chambre à des bills particuliers, et que ce soient les seuls jours où les réclamations contre le gouvernement puissent se faire entendre. Heureusement l'opposition a déjoué cette tactique, et l'ordre du jour a prévalu.

Durant la matinée, la CHAMBRE DES REPRÉSENTANS a refusé de déposer sur le bureau le bill de Préemption que le Sénat lui a adressé; et ce bill a été mis à l'ordre du jour pour le matin.

Le SÉNAT a repris la discussion du bill sur les faillites, et M. Tallmage a pris la parole. Après avoir dit que le droit de passer une loi de faillites appartenait à tous les gouvernemens de l'Europe, l'honorable sénateur a demandé si le gouvernement de l'Union était le seul qui n'eut pas ce droit, puis il a prouvé victorieusement que la constitution l'accordait pleinement et intégralement au Congrès. "Par la déclaration d'Indépendance les treize souverainetés indépendantes qui venaient de naître, possédaient chacune le même pouvoir que la Grande Bretagne à passer un bill sur les faillites: par la Constitution les Etats ont transmis au congrès le pouvoir qu'ils avaient de passer un bill de ce genre, à la condition qu'il serait uniforme pour toute l'Union." M. Tallmage rappelle ensuite les demandes pressantes et réitérées qui ont été adressées à ce sujet au congrès et il conclut à la nécessité d'adopter le plus promptement possible un bill sur les faillites. Il n'approuve pas les amendemens proposés par M. Wall; mais comme le projet de loi, malgré ces restrictions, peut produire un grand bien, il lui donnera son vote.

Ce discours, terminé par une élégante et vive péroraison, a fait une grande impression sur tous ceux qui l'ont entendu.

WASHINGTON, 25 mai 1840.

SÉNAT—La discussion du bill des faillites reprend: M. Wall, président du comité judiciaire, est de retour de sa tournée électorale dans le New-Jersey.

La parole est à M. Hubbard du New-Hampshire qui attaque vivement le bill présenté par M. Clayton au nom de la majorité du comité: contrairement à la doctrine soutenue par MM. Webster, Tallmage et autres, l'orateur prétend que le Congrès n'a pas le droit d'adopter un bill sur la faillite et qu'une semblable mesure [illegible] effet désastreux sur le pays. Il ajoute qu'[illegible] prêt à voter pour le substitut de M. Wall [illegible] qu'il sera modifié de manière à ce que [illegible] ne puissent pas soustraire leurs banques [illegible].

M. W[illegible] qu'il lui est impossible d'admettre [illegible]

[illegible] de Quincy [illegible] l'intervention des [illegible]

Après quelques réflexions de M. Henderson, du Mississipi, la question fut renvoyée à demain et la séance fut levée.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANS.—Tel a été le travail d'aujourd'hui, à été employée à la présentation de [pétitions et] mémoires. Une des pétitions demandait la continuation de la route nationale de Cumberland; M. Davis de l'Indiana en a proposé le renvoi au comité des voies et moyens avec l'instruction de rapporter un bill ordonnant que cette route serait continuée à travers les Etats d'Ohio, d'Indiana et d'Illinois. Le renvoi au comité a été ordonné, mais les instructions ont été repoussées; M. Wick de l'Indiana a demandé en vain la reconsidération de ce dernier vote. Cette décision est pour le moment le coup de mort de la route de Cumberland!

WASHINGTON, 28 Mai 1840.

Le SÉNAT a repris hier la discussion du bill sur les faillites; mais cette discussion a fait peu de progrès. M. Strange a proposé d'amender le substitut de M. Wall, de manière à ne pas restreindre son action aux commerçans seulement, mais à l'étendre à toute espèce de personnes. La discussion s'est renfermée dans ce point spécial; elle a été soutenue par MM. Wall, Strange et Walker.

Le nombre des bills particuliers renvoyés par la Chambre au Sénat est tellement considérable que le comité des Pensions a été obligé de demander l'autorisation de siéger durant toute la journée pour les examiner. Ces bills qui pour la plupart ont droit à de justes réclamations présentées par des citoyens, le *Globe* a osé dire qu'ils ne méritaient point qu'on s'en occupât et qu'on retardât [illegible] la discussion du bill de la Sous-Trésorerie [illegible] au Congrès n'oublieront pas un [illegible] de la part de l'administration.

[illegible]

la reconsidération du vote [illegible] jet. Mais cette motion est [illegible] de la veille a été maintenu. [illegible] a signé le bill qui a été retourné au sénat.

La Chambre s'est ensuite formée en comité général, sous la présidence de M. Banks [de la V]irginie, pour s'occuper du Bill de la Sous-Trésorerie. M. Cushing a terminé un assez long discours sur ce sujet dans lequel il a stigmatisé toute la politique financière de l'Administration.

La lettre de M. Nicholas, au sujet de la procession de nègres qui a eu lieu ici, a excité la plus vive surprise. Je vous envoie un fragment du Madisonian qui vous mettra à même d'en juger.

Le Genl Jh. Bernard a été nommé par le Gouverneur il y a peu de tems, président des travaux publics. Le Général avec l'énergie qui le caractérise, et son assiduité aux affaires, a commencé de suite à remplir les devoirs de sa place et a déjà fait une tournée aux Attakapas, nous apprenons qu'il va bientôt partir de nouveau.

(Gazette de Baton Rouge du 6 juin.)

La crevasse qui a eu lieu la semaine dernière, dans la paroisse de Ouest Baton Rouge, a été arrêtée. Les habitans ayant envoyé leurs nègres de suite, échappèrent ainsi en très peu de tems les dangers d'une inondation. Ib.

SAINT-DOMINGUE.

Par le brick *Tribune*, capitaine Dearborn, arrivé le 23 mai à Baltimore, nous avons reçu quelques nouvelles de la ville de Saint-Domingue jusqu'au 8.

Sur la fin d'avril les pluies avaient été si considérables que la rivière était partout débordée. Le courant, qui avait une vitesse de 8 à 9 noeuds à l'heure, a jeté plusieurs bâtimens à la côte et entraîné à la mer une grande quantité d'acajou et d'autres bois. Depuis trente ans on n'avait vu une telle inondation.

TEXAS.

Le navire à vapeur *New York*, arrivé de Galveston en 48 heures, nous apporte les journaux du Texas jusqu'au 3 courant.

Le Président Lamare était à Galveston.

Des bateaux à vapeur, chargés de coton, arrivent à tout instant dans cette ville par les Rivières St [illegible] et Brazos. La rivière de la Trinité est [illegible] [illegible], elle est débordée [illegible]

[illegible] cour[illegible] prendre d[illegible] à la Nlle. Orléans un agent de notre gouvernement. Cet agent sera chargé d'échanger sur cette place les *promissory notes* du Texas contre des certificats portant intérêt, suivant l'acte passé au dernier Congrès. Cet établissement aura sans doute pour effet de relever la valeur de notre papier au moins de vingt pour cent."

Un autre journal de Galveston publie l'acte pour le rachat des *promissory notes* qui sont en ce moment en circulation et pour la liquidation des autres dettes du gouvernement. Cet acte dit que les *promissory notes* seront échangés contre des *certificats* du même montant qui porteront un intérêt annuel de 10 pour cent, payable par semestre à partir du 15 décembre prochain. Tous les autres engagemens du gouvernement pourront être transformés en certificats de même espèce.

Le romancier COOPER poursuit en ce moment M. WEED de l'Evening Journal d'Albany, à l'occasion d'une critique que ce dernier a fait d'un de ses romans. Cette critique date de trois ans. L'auteur estime les dommages intérêts à $10,000.

MELLE FASLER a donné à New York avec un succès toujours croissant ses dernières représentations à son bénéfice, qui a été l'une des plus belles solennités théâtrales qu'on put voir, elle a été accablée de fleurs et de couronnes.

Le professeur HART fait en ce moment des lectures à Philadelphie.

L'honorable RICHARD BIDDLE, membre du Congrès pour la Pennsylvanie, a résigné son siège pour cause de mauvaise santé.

JOHN M. NILES, le nouveau directeur général des postes, est arrivé à Washington et entré en fonctions.

CHINE.—On a reçu à New York des nouvelles de Canton plus récentes de quelques jours que celles données dans notre feuille du 5 courant. "Le céleste Empire fait, dit-on, de grands préparatifs pour faire la guerre aux barbares qui habitent cette île inconnue qu'on appelle Angleterre." Les prochains arrivages nous apprendront très probablement le commencement des hostilités; car aucun des deux partis n'est disposé à faire des concessions.

On attendait avec une certaine anxiété les dépêches du gouvernement anglais. Le gouvernement Chinois a acheté deux vaisseaux du port d'environ 1000 tonneaux et va les armer pour résister aux vaisseaux de guerre anglais. On croit que les Anglais attaqueront Canton et prendront cette ville, s'ils le peuvent. Les Chinois rassemblent aussi afin de défendre les différens bras de la rivière contre les tentatives de l'ennemi.

Un vaisseau anglais était à l'ancre dans l'intérieur du port de Macao afin de protéger les sujets de la Grande Bretagne qui ont reçu comme on le fait, des autorités chinoises l'ordre d'évacuer cette ville.

Il paraît que la déclaration de guerre de l'Angleterre contre la Chine a dû partir de Singapour le 1er. février et probablement elle aura été notifiée au céleste Empire dans le courant du même mois.

On attendait à chaque [instant] à Singapour la flotte anglaise dans laquelle [illegible] plusieurs navires à vapeur.

AMERIQUE CENTRALE.

GUATEMALA—On a reçu à New-York par le *Patsy B. Blount* des journaux de Balize (Honduras) qui vont jusqu'au 2 mai et des nouvelles de Guatemala jusqu'au 18 avril.

La défaite du général Morazan est complète, à ce qu'il paraît. Elle a été causée surtout dit-on, par la neutralité des Etats de Léon et de Costa Rica qui lui ont refusé des secours, et qui se sont depuis déclarés en faveur du général Carrera. Morazan, qui a été long-tems président de la République, désespéré par l'échec qu'il a éprouvé s'est embarqué le 5 avril pour l'Amérique Méridionale dans le Port Libertad, à bord du schooner *Yeoko*. On ignore le lieu où il se rend. Le général Carrera va tout naturellement lui succéder comme président. *Le Balise Advertiser* vient de faire l'heureuse découverte que Carrera est grand ami des intérêts anglais et que son succès est un bonheur pour le pays et pour l'humanité. *Le Balise Advertiser* était loin de tenir ce langage, il y a quelque tems.

RIO JANEIRO—On a reçu à New-York des dates de Rio Janeiro jusqu'au 11 avril. La cité et la province sont tranquilles. L'empereur a été sérieusement malade; mais il est en pleine convalescence. Les nouvelles politiques des différentes provinces de l'empire sont du caractère le plus satisfaisant. Les dépenses de la province de Rio Janeiro pour l'année 1840 sont de 674,861,719 reis, et la recette de 529,313,400.

La révolte qui avait éclaté à Pastos (Nelle. Grenade) a été comprimée après une lutte assez sanglante, à laquelle les moines ont pris une part importante.

AMERIQUE MERIDIONALE.

PEROU, BOLIVIA et CHILI.—Des lettres de Lima du 11 février annoncent que le Pérou a déclaré la guerre [illegible]

Après chaque tentative [illegible] Santa-Cruz [illegible] le parti des [illegible]

D'ici le Chili, les Etats voisins ne sont pas moins désolés. Le bruit courait à Lima que le parti des [illegible] avait renversé le [illegible] président, et que le Chili était présentement sous un gouvernement provisoire.

La misère générale continuait seule à fleurir au milieu de ces dissentions intestines qui sont devenues l'état normal de ces pauvres républiques du Sud.

Courrier des Etats-Unis.

INCENDIE DU POLAND.—L'un des plus beaux paquebots et des plus fins voiliers de la ligne du Hâvre, le *Poland*, parti de New-York le 11 de ce mois pour le Hâvre, a été frappé de la foudre, le 16, à trois heures de l'après-midi, dans un orage violent. Le tonnerre frappa le mât de misaine, et descendit de là dans la cale, où il mit le feu à des balles de coton.

Le navire était alors par 41. 25 latitude et 56. 30 longitude.

Après des efforts impuissants pour arrêter les progrès de l'incendie dont la fumée étouffait les travailleurs, les écoutilles furent fermées, vers 8 heures, les chaloupes appareillées et mises à la mer. Vers 10 heures, les femmes, les enfants, et un certain nombre d'hommes furent embarqués dans la grande chaloupe et amarrés à la poupe, où ils restèrent du samedi soir au lundi matin.

Le lundi, le vent étant devenu très fort et la mer houleuse, et l'incendie ne paraissant pas avoir fait de grands progrès, les chaloupes furent remontées à bord et le cap du navire tourné au Nord-Est. Vers une heure de l'après-midi, une voile fut aperçue, et le *Poland* manœuvra de façon à s'en approcher. C'était le navire *Clifton*, expédié de Liverpool pour New York. Le capitaine Ingersoll, commandant ce navire, s'empressa de recueillir les passagers et l'équipage du *Poland*, sur lequel le feu avait fait de tels progrès que les passagers ne purent rien sauver, que les vêtemens qu'ils avaient sur eux. Le bâtiment fut abandonné à 10 heures du matin et le *Clifton* a heureusement amené les passagers à New-York. Ces passagers étaient au nombre de 63: 24 à la chambre, 15 à l'entre pont, et 24 composant l'équipage. Leur premier soin a été de remercier, dans une lettre rendue publique, le capitaine Ingersoll de son assistance [illegible] Anthony, du *Poland*, du sang-[froid] [illegible] dans cette épouvan[table] [illegible] du *Poland*, entière-[ment] [illegible]

[illegible] gent de la maison [illegible] ont été sauvées par un matelot, en 270 balles de coton, 80 boucauts de quercitron, 2700 barils de farine, 90 barils de potasse, et 9,000 livres de fanons de baleines. Le bâtiment et la cargaison étaient assurés pour à peu près $100,000 à New-York, et $40,000 en France; la perte est estimée à 150,000 dollars.

[Courrier des Etats-Unis.]

Nous sommes autorisés à annoncer Mr. HENRY DUGUÉ, comme candidat pour la place de Représentant de la paroisse de Jefferson, à la prochaine élection.
30 av—6m

DERNIÈRES DATES.

New York	mai 26	Liverpool	avril 30
Boston	mai 27	Londres	mai 1
Philadelphie	mai 26	Havre	avril 29
Washington	mai 29	Paris	avril 28
Baltimore	mai 29	Bordeaux	avril 24
Charleston	juin 1	Madrid	avril 20
Veracruz	mai 6	Cadix	avril 12
Tampico	mai 1	Havane	mai 29
Mexico	avril 10	Houston	juin 2

COMMERCIAL.

MARCHÉ MONÉTAIRE.
Nouvelle-Orléans, 6 juin 1840.

Espèces	6½ at 6½	pour cent prime.
Billets de Banque des E. U.	8½ @ 9	do.
Notes de la Trésorerie	0 @ 6½	do.
Souverains	$4 90 @ $4 90.	
Doublons Espagnols	17 @ 17	
de Mexicains	16 @ 16 3[illegible].	
Or Américain	6 @ 6 pour cent prime.	

VENTE D'ACTIONS.
New-York, le 27 mai 1840.

50 actions de la Banque des E.-Unis, à 30 jours.			71
45	do	do	71
25	do	do	71½
37	do	do	71½
95	do	do à 31 jours	71

PRIX COURANT DE GALVESTON.
2 Juin 1840.

Cordes d'emballage, par livre	12	@ 1 ..
do Manille, do	10	@ .. 00
Biscuit de pilote	10	@ .. 12
Pain de matelots	7	@ .. 8
Beurre de Goshen, liv.	27	@ .. 30
Chandelles, id. de baleine, do	6	@ .. 00
Café de la Havane, tout do	14	@ .. 15
de Rio,	14	@ 14 ..
Fromage, Goshen	16	@ .. 20
Poudre à tirer pour exportations		
do De chasse		
Farine, le baril,		
do de Mais		
Riz la livre		
Vitres	[illegible]	
[illegible]	12	@ .. 00
[illegible]	12	@ .. 00
[illegible]	5 00	@ 6 00
[illegible]	00	@ .. 00
Esprit de Térébenthine, le gallon	00	@ .. 00
Pommes de terre, par baril	4 50	@ .. 00
Coton	00	@ .. 00
Jambons, par livre	14	@ .. 00
do Jabotyer, par liv.	14	@ .. 00
Sel, fin de Liverpool, sacs	3 00	@ .. 00
Mélasses, le gallon	30	@ .. 37
Eau de vie Améric. le gallon	00	@ .. 00
do Champ. do.	1 75	@ .. 00
Genièvre de Holl. do.	1 75	@ .. 00
Whiskey, rectifié. do.	40	@ .. 40
Sucre, Louisia. brun, par liv.	7	@ .. 00
do Havane, brun. do.	00	@ .. 00
Cigares espagnoles, le millier	30 00	@ 35 00
Tabac, par liv.	33	@ .. 00
Vins de Madère, le gallon	1 25	@ 2 50
do rouge, en caisses	2 00	@ 3 00
do de Champagne	00 00	@ .. 00
CHANGE—Traites sur le trésor du Texas	76	@ 00 pr. cent d'escompte.

LISTE MARITIME.
PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPÉDIÉS

Navire Glenview, Salters, Liverpool, — R Gamble
Clyde, Theobald, Trieste, — L H Gale
Barque Jane, (Esp.) Morrison, Trieste, — A J Dennistoun & co
Brick Ivanhoe, Outerbridge, Havane, — F de Lizardi & co
Goel Camanche, Hodman, Matamoras, — J T Laguerenne & co
Mary Patten, Green, Philadelphie, — F A Bridge
Martha, Bassett, Boston, — do
Swallow, Eldridge, New York, — Stanton & co
Corinne, Whitcock, Galveston, — J B Bailey

ARRIVÉS

Bateau de remorque Lion, Riddle, de la Passe N. E. avec le navire Caspian et la goel. Agnes.
Bateau de remorque Gaschita, McDonald, de la Passe S. O.
Bateau de remorque Mountaineer, Kenney, de la Passe S. O.
Bateau de remorque Hudson, Davis, de la Passe N. E. avec les navires Auburn et Norway.
Bateau de remorque Mohican, Heaton, de la Passe N. E. avec les goel. Urchin et Henry.
Bateau de remorque Phœnix, Annable, de la Passe S. O.
Navire Caledonia, Massicot, de Liverpool.
Navire Norway, Eldridge, de Liverpool.
Navire Auburn, Berry, de New York.
Navire Caspian, Patten, de Liverpool.
Goel. Agnes, Patten, de St. Thomas.
Goel. Henry, Alden, de Matagorda.
Goel. Urchin, Cook, de New-York.
Goel. Wave, Clark, de Galveston.
Goel. Watchman, Murry, de Matamoras, à Vigers & Co. avec $30,948 00 en espèces, peaux, &c.
Navire à vapeur New York, J C Wright, en 36 heures de Galveston.
Steamer Brilliant, Hart, du Bayou Sarah.
" John Armstrong, Streck, de Thibodeauxville.
" Paul Jones, Thomasson, de Lafourche.
" Pekin, Beach, du Bayou Terre Bonne.
" A. Fuselier, Willis, de St. Martinville.
" Lady of Lyons, Frisbee, de Pittsburg.
" Shakspeare, Wright, de Williams Landing.
" Creole, Welch, d'Alexandrie.
" Commodore, Eckert, de Cincinnati.
" Ohio Belle, Jones, de do.
" Panola, Mosby, de Tchula.
" Ellen Kirkman, Allen, de Nashville.
" Robert Fulton, Hooper, de Baton Rouge.
" Invincible, Sturgeon, de la Mobile.

MEMORANDA.

Hélèn—Le 24 mai, à la hauteur de Highlands, le Warsaw, parti d'ici pour New-York; le 14 mai lat. 32, 30, long. 80, 40, navire Medford, Thomas, en 19 jours de la Balize; le bâtiment avait éprouvé des calmes nombreux dans le golfe; le 18, lat. 36, longitude 71, navire Byron, Purlington, parti d'ici pour Liverpool; le 13, lat. 30. long. 79, navire Deucalion, parti d'ici pour Liverpool; le 6. à la hauteur des Tortugas, navire Mozart, parti d'ici pour le Havre.

Le 24 mai, sur les bancs de Bahama, navire Lyon, de Liverpool à la N. Orléans.

Le 7 mai, long. 44, lat. 35, navire Lucy, de Liverpool à la Mobile.

Arrivés de ce port:

A Halifax, le 17 mai, le Cassius, Priestley; le 18, le Mary, Loring.

A New York, le 26, brick Lignola, Creighton; le 24, le navire Emily et la goelette Grecian; brick Lincoln; brick Snow; goelette Lone; le 27, navire Vicksburg, Bunker; le 27, brick Abigail, Thomas; goelette Barton, McIntyre, goelette Ursula, Davis; le 25, sloop American Eagle, Paine; brick Gulichura, Smith.

A Boston, le 20 mai, navire Kentucky, Nickerson; le 22, brick Albano, Stackpole; barque Rotschild; le 21, navire Otto; barque Cuba, Storer; le 27, navire Casco, Bacon.

A Philadelphie, le 26 mai, navire Chester, Vandyke.

A Charleston, le 24 mai, brick Chapman, Thompson.

A Baltimore, le 24 mai, goelette Baltic, Pike.

En charge pour ce port:

A New-York, le 27 mai, navire Orleans, Sears, partant le 2 juin; navire Auburn, Durfey, le 30; brick Gulielma, Smith, do.; navire Emily, Mead, le 30; brick Spackler, Beals; goelette Osceola, Townsend.

Expédiés pour ce port:

A New-York, le 26, le navire Columbia, Clark; brick Sea Island, Knapp, le 23, brick Lawrence Copeland, Sears; navire Auburn, Durfey.

A Boston, le 26, goelette Abba-Thule, Hopkins.

A Salem, le 23 mai, navire Elizabeth, Stacey.

A Charleston, le 30 mai, goelette Delight, Trane.

A Philadelphie, le 20 mai, barque Josephine, Johnson.

Annoncés pour ce port:

A Boston, navire Kentucky, Nickerson; brick Oriental, Hatch, partant le 28 mai.

A Philadelphie le 20 mai, navire Ohio, Kurtz.

Partis pour ce port:

De New-York, le 22, navire Troy, Wood,
De Thomaston, le 9 mai, le Majestic.

Le magnifique steamer SWALLOW, capitaine Auderd, ayant été retenu, partira positivement pour Cincinnati, Louisville et les ports intermédiaires, ce soir lundi, le 8 courant, à 4 heures. Les passagers sont priés d'être à bord à cette heure.
8 juin — H. E. LAWRENCE 29, Nlle. Levée.

TIRAGE OFFICIEL DE LA
GRANDE LOTERIE DE LA LOUISIANE,
Classe No. 56.
16—32—75—60—34—7—72—41—16—33—56—17

TIRAGE AUJOURD'HUI à 7 heures à l'Exchange Hôtel.
76 Numéros ballottés—12 sortant.

Gros Lot	$12,000
1 Lot de	4,000
1 Lot de	2,000
1 Lot de	1,300
1 Lot de	1,150
15 Lots de	400
15 Lots de	200
30 Lots de	100

Billets, $4 00—coupons en proportion.
Billets à vendre au bureau des Directeurs.
D. S. GREGORY & Co.
8 juin — 25, rue du Canal.

ASSOCIATION DE CHARITE DES POMPIERS DE LA NLLE. ORLEANS.

UNE assemblée des Directeurs de cette institution sera tenue dans le Salle de la compagnie des Pompiers Mississipi No. 2, mardi au soir, le 9 courant, à 7 1/2 heures.
Par ordre,
THOMAS LAGAN, Sec.
6 juin—2

TOILE et cordes d'emballage—500 pièces toile, et 300 rouleaux cordes, en magasin et à vendre par
6 juin — SAM. BELL, 60, rue des Magasins.

WHISKEY—100 barils whiskey rectifié supérieur, à vendre par — SAM. BELL,
6 juin — 60, rue des Magasins.

[illegible] LOTERIE [illegible]

[illegible] les souscripteurs [illegible]

HARDWELL, OAKEY & PRITCHARD.

Je soussigné certifie que d'après l'autorisation à moi accordée par Horatio Davis, not. pub., j'ai chaque jour présidé au tirage des billets blancs, de ceux gagnans et des lots mises leur correspondant, dans la grande loterie d'immeubles et d'actions de la Louisiane, classe no. 2, consolidée par la loterie de deux millions de MM. Caldwell, Oakey et Pritchard. Les Nos. de 1 à 100,000 ayant été au préalable déposés dans une autre roue, le nombre correspondant de blancs gagnants mis à part pour être tirés comme prix stationnaires pendant les premiers quinze jours; et au tirage des premiers numéros pendant les quinze derniers jours.

J'ai assisté au tirage de chaque jour, et terminé le tirage en 24 jours, avec toute l'attention et le zèle que la nature de mes devoirs exigeait. Le dernier tirage a eu lieu le 6 juin 1840.

Nous les soussignés, avons assisté à autre au tirage de la grande loterie d'immeubles et d'actions de la Louisiane, classe no. 2, consolidée par la loterie de 2 millions, de MM. Caldwell, Oakey et Pritchard; et nous certifions que nous sommes persuadés qu'elle a été tirée chaque jour de la manière la plus honorable et la plus juste.

Nouvelle-Orléans le six juin de l'année mil huit cent quarante.

W. S. WATERMAN,
EDWARD CARBIQUE,
WILLIAM PATTERSON,
CHARLES J. GOW,
JOSEPH GRAFFIN,
FRANCIS RODGERS,
J. CUBBARD. — 6 juin—3

AVIS.

A partir du 26 mai 1840, la société existant sous la raison de Vincent, Vignié et de Feriet, est dissoute d'un commun accord; les soussignés restent seuls chargés de la liquidation et continueront le même genre d'affaires sous la raison de Vincent et de Ferriet.

W. P. VINCENT.
8 juin—2 — GABRIEL DE FERIET.

Le soussigné ayant été nommé syndic des créanciers de Martin Gordon, Jr. prie tous les créanciers de lui présenter leurs réclamations, avec la description des billets, la mention de la date, de l'échéance, et du taux de l'intérêt, avec les renseignements nécessaires pour se référer aux actes d'hypothèque par lesquels les billets sont garantis.

Nouvelle Orléans, le 6 juin 1840.
6 juin—1 — CHRISTOPHER ADAMS, Jr.

ESCLAVES DE VALEUR, en vente privée.

POUR être vendus à crédit, en billets endossés à satisfaction:
GEORGE, âgé de 23 ans, bon ingénieur.
LONG BEN, âgé de 24 ans, bon scieur de bois et forgeron passable.
CHARLES, 27 ans, un bon bucheron.
Les nègres ci-dessus sont d'un caractère excellent et dûment garantis. S'adresser à J. A. BEARD, encanteur, [illegible] — 66, rue de la Commune.

DURANT l'absence du soussigné [illegible] Auguste Molier est chargé de diriger ses affaires [illegible] de ses pouvoirs à cet effet.
8 juin. — A. ST. GEORGES.

LE soussigné ayant acheté l'intérêt de M. E. Smith, dans la maison existant sous la raison de Smith & Vorhees, continuera les affaires sous la même raison, et pour son seul propre compte.
6 juin—3 — M. J. VOORHEES.

LE certificat à 87 actions de la Banque de Cité, daté le 1er. Décembre 1832, sous le no. 740, se trouvant égaré par les soussignés, Avis est donné au public qu'une application a été faite à la Banque, pour en obtenir un nouveau.
CARRIERE & BORDUZAT,
8 juin—6,1ps — en liquidation.

LE soussigné offre ses services aux personnes qui désireraient avoir des plans d'habitations, de maisons, de terrains; des devis de bâtimens, des toisés de murs, ou tout autre travail qui a pour base les mathématiques ou l'architecture.

Ayant été mis en possession par M. Pilié voyer, d'un duplicata de ses notes et archives, désignant les vraies dimensions de chaque terrain de la ville, sont d'après les titres, les établissements ou le bénéfice compris dans chaque îlet, il peut déterminer les alignements et la position des propriétés avec garantie de la plus grande exactitude.

BOURGEROL,
Ex-voyer de la 1ère municipalité, rue d'Orléans au dessus
8 juin—15 — (du bureau du Recorder.

IL a été volé hier, au soussigné, dans sa maison à Gretna, un portefeuille brun, contenant environ $10 en billets de municipalité, un livret de la Banque des Citoyens, un livre de dépenses et recettes, des reçus ou quittances et autres papiers qui ne peuvent être utiles qu'au propriétaire, enfin un billet daté du 2 mars 1840, à six mois de date de $607 3[illegible], tiré par M. J. Dejonilly Jnr. ordre de [illegible]. P. Soulé, dont le paiement a été arrêté. Une récompense libérale sera donnée à la personne qui rapportera le dit portefeuille et le jettera dans la boîte aux lettres à la poste. On abandonne les $10 qui sont dans le portefeuille à l'on promet de ne faire aucune question ni observation à la personne qui le remettrait.
BERNARD MUNCH,
8 juin—3 — Encoignure Craps et Presse.

AUX EMIGRANTS FRANÇAIS ET AUTRES.—Bureau de placement et de correspondance—Le soussigné a l'honneur d'annoncer aux émigrants français et autres, qu'il vient d'ouvrir un bureau de placemens et de correspondance, rue du Canal No. 42, vis à vis la rue du Camp, où l'on s'occupera immédiatement de trouver des emplois à ceux qui pourraient être embarrassés pour en trouver. Les habitans, les négocians et les propriétaires sont également invités à s'adresser au bureau susdit, et leurs demandes seront immédiatement satisfaites.
8 juin—6P — J. F. HECHLER.

[illegible] de s'assurer le patronage des amateurs et des habitants [il] fera tous ses efforts pour mériter leur confiance, et ceux qui s'adresseront à lui seront sûrs d'être satisfaits sous le double rapport du prix et des qualités.
J. F. HECHLER.
3 juin—6P

WHISKEY—250 barils whiskey rectifié de marques de choix, en débarquement du steamer Ohio Belle, à vendre par — MAHARD & BROTHER,
8 juin — 39, Nelle. Levée.

PORC—98 barils porc mess.
10 do. do. clair,
10 do. do. prime,
en débarquement et à vendre par
8 juin — MAHARD & BROTHER, 39, Nelle. Levée.

BŒUF—M. O. Prime en barils et 1/2 barils, à vendre par
MAHARD & BROTHER,
8 juin — 39, Nelle. Levée.

LARD—150 boucauts jambons, plats-côtes et épaules à vendre par — MAHARD & BROTHER,
8 juin — 39, Nelle. Levée.

SOUFFLETS DE FORGE—20 paires de dimensions assorties, à vendre par — MAHARD & BROTHER,
8 juin — 39, Nelle. Levée.

BAS DE SOIE fabriqués expressément pour les marchés Mexicains, reçus par l'Ambassador, de Liverpool, et à vendre par — HAGEDORN & CRAMER,
8 juin — 50, rue Bienville.

INDIENNES et COUTILS de différentes couleurs, convenables pour ce marché et pour les marchés Mexicains, à vendre par — HAGEDORN & CRAMER,
8 juin — 50, rue Bienville.

MOUCHOIRS de Masulipatam, bien assortis pour les marchés Mexicains, à vendre par
HAGEDORN & CRAMER,
8 juin — 50, rue Bienville.

GUINGANS et Arabias, sur de nouveaux patrons, à vendre par — HAGEDORN & CRAMER,
5 juin — 50, rue Bienville.

FARINE—450 barils de l'Ohio, en débarquement et à vendre par — JUSTUS VAIRIN & C.
8 juin — 26, rue Poydras.

CORDES d'emballage—250 rouleaux à vendre par
8 juin — JUSTUS VAIRIN & Co. 26, Poydras.

IMPRIMEES pour la Douane, pour les Négocians, à vendre par — NORMAN STEEL & Co.
8 juin — 14, rue du Camp.

SEL de Liverpool et des Iles Turques, gros et fin, à vendre en quantités au gré des acheteurs par
8 juin — A. PARK, 91, Commune.

FRET—On peut avoir du fret sûr, en s'adressant à
8 juin — CHA. LES CLEGG, 47, Royale.

SAINDOUX—1000 barillets de qualité supérieure, à vendre par — STETSON & AVERY,
6 juin — 89, rue Gravier.

PORC—500 barils Porc mess, prime et autres qualités, à vendre par — STETSON & AVERY,
8 juin — 89, Douane.

CLOUS—500 barillets clous assortis de Boston, à vendre par — STETSON & AVERY,
8 juin — 89, Douane.

WHISKEY—Vieux whiskey, à vendre par
STETSON & AVERY,
8 juin — 89, Douane.

LARD—50 barils plats-côtes de Cincinnati, à vendre par
STETSON & AVERY,
8 juin — 89, Douane.

CAFE Rio—400 sacs de qualité supérieure, importés directement, à vendre par
STETSON & AVERY,
8 juin — 89, Douane.

MARCHANDISES du Pays—300 balles consistant en 4/4 et 7/8 toile à draps et à chemises et écrue, en cotonnade de Lowell, à vendre par
STETSON & AVERY,
8 juin — 89, Douane.

FARINE—700 barils farine superfine, marque Adams, en débarquement du steamer Lady of Lyons, à vendre par
ADAMS, HARTWELL & Co,
8 juin — 36, rue Poydras.

WHISKEY—70 barils whiskey de Cincinnati, à vendre par — ADAMS, HARTWELL & Co,
8 juin — 36, Poydras.

BATISTES, Platilles, toile blanche et écrue, à vendre par — HAGEDORN & CRAMER,
8 juin — 50, rue Bienville.

CERTIFICATS d'emprunt de la ville de la Nlle-Orléans datés du 1er janvier 1836 et payables le 1er janvier 1866; et deux de $1,000 chacun avec un dividende correspondant garantis du 1er juillet 1840 au 1er janvier 1866, à vendre par — HAGEDORN & CRAMER,
8 juin — 50, rue Bienville.

GENIEVRE de Hollande des marques les plus connues telles, celles de l'Ancre, du Chevol Noir, provenant des meilleures distilleries de Shiedam, et reçu par la galliotte Stant Fries, d'Amsterdam, à vendre par
HAGEDORN & CRAMER,
8 juin — 50, Bienville.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge,—6 juin 1840—Samuel N. Hite contre ses créanciers—Sur motion de Anderson de Elwin avocat du défendeur et sur information donnée à la cour qu'il y a des créanciers absents sur le chedule de l'insolvable; il est ordonné que l'ordre de la convocation de l'assemblée des créanciers du dit S. N. Hite fixée pour le 27 mai soit modifié et amendé, et qu'une assemblée des créanciers du dit Samuel N. Hite soit tenue vendredi le 10 juillet prochain, dans l'étude de Wm. Y. Lewis, not. pub. et que M. Hickey soit nommé pour représenter les créanciers absents; et en même temps toutes poursuites judiciaires contre la personne ou les biens de l'insolvable sont et demeurent suspendues.
Extrait des minutes—6 juin 1840.
8 juin—3 — ARMAND PITOT, Greffier.

Christie & Sinnott vs. leurs créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nelle Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge, le 2 juin 1840—No. 11,819—Sur motion de M. C. Redmond, avocat pour Félix Percy, un des créanciers des insolvables, et sur enregistrement en cour, d'une lettre de résignation de S. P. Hall, syndic de la faillite desdits Christie & Sinnott, il est ordonné par la Cour, qu'une assemblée des créanciers desdits insolvables ait lieu en l'étude de Mr. Felix Percy, notaire public, le lundi, 6 juillet prochain, à l'effet de nommer un syndic dans cette affaire. Extrait des minutes.
Bureau du greffier, le 6 juin 1840.
8 juin—3,1p — ARMAND PITOT, greffier

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge—Le 6 juin 1840—No. 11838—Arsène Toutaint contre ses créanciers—Il est ordonné que les créanciers d'Arsène Toutaint se réuniront en l'étude de Laroque Turgeau, notaire public, samedi, le 20 juin 1840, pour nommer un syndic en remplacement de Mr. Coffignal qui a quitté l'Etat.
Par ordre de la Cour.—Bureau du greffier,
Nouvelle-Orléans, le 6 mai 1840.
8 juin—3,en 10j — ARM. PITOT, Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Commerce de la Nelle Orléans—No. [illegible]—Harmonius Garritsen contre ses créanciers—Le cession des biens du pétitionnaire est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une assemblée des créanciers sera tenue pardevant H. B. Cenas, not. pub. le samedi 27 juin, 1840, à 10 heures A. M., à l'effet de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire, et en même temps toutes poursuites judiciaires contre sa personne ou ses propriétés sont et demeurent suspendues et que E. A. Bradford est nommé pour représenter les créanciers absents. Par ordre de la Cour. Bureau du greffier—21 mai 1840.
28 mai—6ps — H. GARDERE, Dép.-Greffier

[illegible]

POUR LOUISVILLE, CINCINNATI, et les ports intermédiaires—Le [illegible] passager [illegible] le 9 du courant [illegible] OHIO BELLE, capitaine H. K. Jones, ayant une grande partie de sa cargaison engagée, partira positivement comme ci-dessus. Pour fret de quelques tonneaux ou passage, ayant des emménagemens qui ne sont surpassés par aucun autre steamer, s'adresser à bord, en face de la rue Poydras, ou à
8 juin — BOGERT & HAWTHORN, 68, Gravier.

POUR ST. LOUIS ET ALTON.—Le magnifique steamer à passagers MAID OF ORLEANS, capitaine J. Van Houten, partira pour les ports ci-dessus et les ports intermédiaires Mardi, le 9 courant, à 4 heures de l'après midi. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord ou à — J. VAIRIN & Co,
8 juin — 26, Poydras.

POUR LOUISVILLE, Cincinnati, Pittsburg et les ports intermédiaires.—Le magnifique steamer COMMODORE, capitaine Eckert, partira pour les ports ci-dessus Mercredi, le 10 courant, à 4 heures de l'après midi. Le Commodore a de beaux emménagemens sur le pont. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine ou au comptoir à bord, à l'extrémité de la rue Poydras. — 6 juin—3

POUR LOUISVILLE.—Le steamer pour passager WM. FRENCH, capt. McConnell, partira pour le port ci-dessus et les ports intermédiaires, mardi, le 9 courant, à 10 heures a. m. Pour fret ou passage, s'adresser à
8 juin — H. E. LAWRENCE, 29, Nlle. Levée.

VOYAGE D'AGREMENT.
Le steam ferry INDEPENDENCE, partira du wharf du ferry de la 2me. Municipalité, à l'extrémité de la rue Gravier, pour Carrollton, dimanche prochain, à 10 heures a. m. et à 4 heures p. m. et retournera à 1 et à 7 heures p. m. touchant au débarcadère de la rue Jackson, dans la ville de Lafayette.
Prix de chaque voyage — 25 cents.
6 juin—1

LA goëlette SARA HELEN, capitaine William Forman, partira positivement pour Vera-Cruz sous le plus bref délai. Pour un petit reste de fret et pour passage, s'adresser à A. VAUDRICOURT, au bureau de Mordecque & Co., rue Toulouse. — 6 juin

POUR NEW-YORK.—Le bon brick ATLAS, capitaine Anderson, peut prendre quelques tonneaux de plomb et une partie de fret. S'adresser à
8 juin — GEO GREEN & BRO. 26, Camp.

POUR LA HAVANE.—La goëlette fine voilière CREOLE, capitaine Cormier, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face de la rue St. Pierre ou à — A. CAPDEVIELLE & Co.,
5 juin — Toulouse, No. 19.

POUR NEW-YORK.—Le brick fin voilier GEORGE, capt. Daniel Pepper, ayant les trois quarts de sa cargaison engagée peut prendre du balance de sa cargaison sous le pont et 300 barils dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à — G. BEDFORD & BECK,
5 juin — 24, rue de la Douane.

POUR BALTIMORE—La goëlette ECHO, capitaine [illegible], ayant une grande partie de sa cargaison [illegible] peut prendre encore 80 tonneaux de fret [illegible] [illegible] S'adresser à [illegible] [BED]FORD & BECK, [illegible]

Le brick fin voilier [illegible] une grande partie de sa cargaison [illegible] pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'a[dresser] à — G. BEDFORD & BECK,
4 juin — 24, rue de la Douane.

POUR LE HAVRE.
Le beau navire français L'ALEXANDRE TOUSSIN, capt. Lerommie, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée, sera expédié sous peu de jours. Pour balance du fret ou pour passage, ce navire ayant de beaux emménagemens, s'adresser à
BLANCHARD, EIMER & Co.
3 juin—6 — 26, Bienville.

A VENDRE—Un sloop fin voilier jaugeant 40 tonneaux. S'adresser au No. 6, rue Conti.
2 juin—3

POUR BORDEAUX—Le joli navire TALMA, capitaine J. Cayol, partira pour cette destination, le lundi, 8 de courant fixe, par engagement. S'adresser pour fret de 150 balles coton et passage, au capitaine à bord, en face de la rue de l'Hôpital, ou à
2 juin — R. A LEFEBVRE & Co, 10, Toulouse.

POUR LIVERPOOL.—Le trois-mâts neuf, HERCULEAN, capt. Cook, peut prendre 100 balles de coton sur le pont. Pour ce fret ou pour passage, s'adresser, en face de la presse à coton d'Orléans, ou à
2 juin — GEO GREEN & CO. 26 rue du Camp.

POUR NEW-YORK—La goëlette fine voilière HERO, capitaine Duncan, ayant une grande partie de sa cargaison engagée, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à
GEO. BEDFORD & BECK.
2 juin — 24, rue de la Douane.

POUR HAMBOURG & BRÊME.—Le navire de première classe, et fin voilier, OLBERS, capitaine Exter, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour le reste de son fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à
29 mai — SCHMIDT & Co, 86, rue Bienville.

POUR LE HAVRE.—Le navire fin voilier [illegible] TIOCH, capt Wescott, ayant la plus [grande partie de] son chargement engagé, partira [illegible] fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à [illegible]
29 mai — S. & J. P. WHIT[NEY]

POUR MARSEILLE.—Le [illegible] fin voilier EMPOR[illegible] [illegible] ces deux ports [illegible] [illegible] [illegible] S'adresser au capitaine à bord [illegible] coton du Mississipi ou à — J & D. FEHRMAN,
[illegible] — 26, Bank Place

[illegible]AMOROS.—La goëlette CUMAN[illegible] [illegible], partira pour le port ci-dessus. [Pour] passage, s'adresser au capitaine à bord [ou à] J. F. LAGUERENNE & Co.
— 57, rue Tchoupitoulas.

MESSRS. PLEYEL & Co., de Paris, jaloux de conserver la confiance dont ils jouissent sous le rapport de la bonté des Pianos de leur manufacture, viennent d'envoyer à leurs frais, dans notre ville, un des meilleurs ouvriers de leur fabrique pour que tous les Pianos auxquels a été appliqué un système de construction en fer creux, dont la solidité n'a pas répondu à ce qu'ils en avaient espéré, soient réparés.

Cet ouvrier, M. Pierron, vient d'arriver par l'Alexandre Tousain, et toutes les personnes qui ont des pianos de cette description sont informées que M. Pierron doit y faire des renforts de M. Pleyel & Co., toutes les réparations ou changemens de dispositions nécessaires pour mettre ces instrumens à l'abri de tout accident et garantir la plus parfaite tenue de l'accord.

S'adresser à MM. HERBAULT FRERES, 76, rue Bienville, qui viennent de recevoir le piano-modèle sur lequel ont été opérés tous les perfectionnemens dont M. Pierron doit faire l'application à ceux d'importations antérieures.
3 juin—6P

$50 DE RECOMPENSE.
Parti marron un mulâtre nommé ROBERT, âgé d'environ 45 ans, de la taille d'environ 5 pieds, 10 pouces, d'une constitution robuste, ayant d'assez bonnes manières et beaucoup d'adresse. Ce mulâtre est cuisinier et barbier; il est arrivé il y a peu de Jackson, Miss. et est parti depuis environ un mois.

La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque livrera le dit mulâtre à la Nouvelle-Orléans, en donnant des renseignements qui pourront le faire découvrir. S'adresser à — HART, LABATT & Co.
2 juin—3 — 27, rue de Chartres.

DEMANDE D'EMPLOYE—Un jeune homme de quinze ans pourra être employé comme apprenti dans un magasin de Drogues, s'il est intelligent. On s'attachera particulièrement à le mettre au courant de la pratique des affaires. Un jeune homme Allemand serait préféré. S'adresser au magasin de Drogues de — H. CURTIUS,
6 juin — Encoignure des rues de la Cour et Tchoupitoulas.

CABARET A VENDRE pour cause de départ, encoignure des rues Royale et Quartier. S'adresser sur les lieux.
5 juin—5

CABARETE DE VENTA.
Esquina de las calles Real y Cuartel.

EL amo debiendose ausentarse. En la misma casa daran razon. — 5 junio—5

TRAITES sur Boston, à vendre par
5 juin — KOHN, DARON & Co. 24, Bienville.

CHANGE—Traites sur Londres, à vendre par
5 juin — KOHN, DARON & Co. 24, Bienville.

ESPECES—Piastres mexicaines, à vendre par
5 juin — KOHN, DARON & Co. 24, Bienville.

DOUBLONS Mexicains, à vendre par
5 juin — KOHN, DARON & Co. 24, Bienville.

INDIGO—30 surons de première qualité, à vendre par
5 juin — N. D. CHAMBERLIN & Co., 40, Gravier.

GENIEVRE—50 barils genièvre du pays, à vendre par
5 juin — N. D. CHAMBERLIN & Co., 40, Gravier

TRAITES SUR NEW-YORK, à vendre par
5 juin — VAN WYCK & Co., 35, rue du Camp.

PORC—50 barils prime tendre, à vendre par
5 juin — R. GRONING & Co.

VIN DE MALAGA DOUX—100 quarts de barriques, à vendre par — 5 juin — R. GRONING & Co.

GENIEVRE DE HOLLANDE—30 pipes, à vendre par
5 juin — R. GRONING & Co.

EAU-DE-VIE—100 barils de 1re. et 4me. épreuve, à vendre par — N. D. CHAMBERLIN & Co.,
5 juin — 40, rue Gravier.

GINGEMBRE—150 barils gingembre en poudre, à vendre par — N. D. CHAMBERLIN & Co.
5 juin — 40, rue Gravier.

NOUS ferons des avances sur consignations, à nos amis à New York. — N. D. CHAMBERLIN & Co.
4 juin — 40, rue Gravier.

SALDERATUS—15 barils en magasin et à vendre par
WM. C. TOMPKINS & Co.,
4 juin — 65, rue du Camp.

SIROP DE SALSEPAREILLE—100 caisses et comment reçues à vendre par — W. C. TOMPKINS & Co.,
4 juin — 65, rue du Camp.

PORC—1000 barils prime, mou et désossé; idem P. O. mou, prime, épaules, têtes, &c. à vendre par
5 juin — LAYET & AMELUNG, 17, Commerce.

CAFE de la Havane—1000 sacs en débarquement du San Antonio et Bella, à vendre par
5 juin — R. GRONING & Co.

LARD—120 boucauts jambons fumés, plats côtes et épaules à vendre par — ADAMS, HARTWELL & Co.
5 juin — 36, rue Poydras

SAINDOUX—600 barillets saindoux en feuilles, à vendre par — ADAMS, HARTWELL & Co.
5 juin — 36, rue Poydras

JAMBONS—Quelques barils de choix de jambons de famille, à vendre par — ADAMS, HARTWELL & Co.
5 juin — 36, rue Poydras

BLANC de plomb—1000 barillets No. 1; 2000 do par No. 2 à vendre par — JARVIS & ANDREWS,
5 juin — rues de la Commune et Tchoupitoulas.

FARINE—500 barils superfine en bon état pour l'expédition, à vendre par — P. A. GIRAUD,
5 juin — 12, rue Tchoupitoulas.

SANGSUES!!!—Reçu par les navires Zampa, Union et Indiana, des sangsues de choix, à vendre depuis 8 à 12 cts jusqu'à 25 cts. pièce, à l'entrepôt général, rue du Quartier No. 38, entre les rues Condé et Vieille Levée.

Nota.—L'entrepôt en sera toujours fourni, et les prix ne varieront jamais.

DE PLUS—Biscuits, vermifuges pour enfans, et quelques superbes chiens de race, à vendre à des prix modérés. Entrepôt de vins et liqueurs. — 4 juin

$20 DE RECOMPENSE—Seront données à quiconque ramènera le nègre HENRY, âgé d'environ trente ans, ayant le teint très noir, et la taille de six pieds. Il était drayman dans cette ville depuis dix ans; il était absent depuis quatre semaines et se tient dans les environs du Bayou St. John et le chemin de fer de Pontchartrain.
BEHAN & FRIELAND,
5 juin—6P — Presse à Coton d'Orléans.

RESIDENCES D'ETE
A VENDRE OU A LOUER.

TROIS belles propriétés très agréables, sises à la Passe Christiane, faisant face au Golfe du Mexique, à la proximité des quais et dans les voisinages les plus recherchés pour l'agrément et la commodité des familles qui, surtout, recherchent les bains de mer.

La première est on ne peut mieux améliorée, ayant une très jolie maison de quatre pièces et galerie avec plusieurs bâtisses dans la cour, un joli jardin de fleurs sur le devant et un beau verger de pêchers, pruniers et figuiers, le tout en pleins rapport et dont ces fruits sont de qualités rares et à cent pas de la porte, une source d'une eau claire et limpide.

La 2ème. est une petite maison de deux pièces et galerie, cuisine et chambre à domestique, ayant aussi un joli jardin et plusieurs arbres fruitiers.

La 3ème. est attenant à la 1ère., ayant aussi plusieurs bâtisses très logeables. Ces trois propriétés sont bien entourées et en bon état. Pour plus amples renseignemens s'adresser au No. 86, Passage de la Bourse entre St. Louis et Conti. — 1 juin—6

A LOUER—La maison de résidence et l'établissement servant d'écurie publique, situés à l'encoignure des rues St. Louis et Bourbon. La possession en sera donnée immédiatement.
JN. LS. RABASSA,
5 juin—6 — Rue Rampart entre Dumaine et St. Philippe.

A LOUER—Une maison à étages, située à l'encoignure des rues Magasins et Bartholomey. Possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à Henry Tete, 13, rue Conti. — 5 juin

UNE MAISON A LOUER, rue des Remparts, No. 80. S'adresser rue Dumaine, No. 1[illegible]
5 juin—3

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. B. BLACHE.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans, en date du 13 janvier 1840; il sera vendu le jeudi, 25 de juin prochain, à midi, à la Bourse de la rue St. Louis, les enchères, la propriété ci-après désignée, abandonnée à leurs créanciers par Edmond Armant et Henry Duflho, et par la société de Duflho & Armant:

Une mulâtresse nommée Caroline, âgée d'environ 25 ans, excellente domestique de maison; marchande.

Une négresse nommée Amélie, âgée d'environ 26 ans, cuisinière.

Un Lot de Terre situé au faubourg Castanedo, désigné par le No. 3, sur un plan dressé par L. Bringier le 18 novembre 1836, et déposé en l'étude de H. Pédesclaux, not. pub., sous le No. 29 au livre de plan, et aussi désigné par le No. 164 sur un plan dressé le 28 avril 1833 par L. Bringier, arpenteur-général; le dit lot ayant mesure française, 31 pieds de face à la rue Lapeyrouse, sur 117 pieds 9 pouces de profondeur, et étant borné d'un côté par le lot No. 2, et de l'autre par le lot No 4.

Conditions—Les esclaves payables à un crédit de 6 et 12 mois, et le terrain à un crédit de 4 mois; le tout en billets tirés et endossés à la satisfaction des syndics.
22 mai—3f, 22,6 et 25j

PAR M. BARNETT, Jr.
Vente par ordre de syndic.

IL sera vendu le jeudi, 25 juin prochain, à midi, à la Salle des Bains de la Bourse St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Commerce de cette ville, les propriétés suivantes, abandonnées par Francisco Truxillo à ses créanciers, savoir:

1º. Un Lot de Terre situé dans le faubourg Castanedo, désigné par le numéro 160 sur un plan dressé par L. Bringier le 28 avril 1833 et déposé dans l'étude de Laroque Turgeau.—Le dit lot mesure 31 pieds de face à la rue Lapeyrouse, sur une profondeur de 112 pieds d'un côté et 117 pieds sur le côté opposé, et environ 27 pieds sur la ligne de derrière, mesure française. Ce lot est Illet borné par les rues Johnson et Galvez.

2º. Un Ilet de Terre à Bloomingdale, désigné par le No. 17 sur un plan dressé par B. Buisson le 24 octobre 1836 et déposé dans l'étude de W. Y. Lewis, notaire public. Le dit îlet ayant les dimensions suivantes:
300 pieds sur la rue de l'Etat;
246 pieds 5 1/2 sur la rue Greenwich;
340 " 5 3/4 " Chatham;
300 " sur la ligne qui le sépare de la propriété de C. Hurst.

Conditions, comptant. Les actes de vente par devant C. Pollock, notaire public, aux frais des acquéreurs.
21 mai—21 et 25m, 6,11,16et25j

AMUSEMENTS.

TIVOLI LOUISIANAIS.
Situé sur le Chemin du Bayou.

M. COBINI a l'honneur d'annoncer au [illegible] donnera chez M. Hardouin, au jardin [illegible] Louisianais, tous les Dimanches, Lundi et Mer[credi] chaque semaines, des BALS PUBLICS, qui commenceront à 6 heures [illegible]

Le Bureau sera ouvert à 4 heures 3/4; les portes à [illegible] Les personnes qui se trouveront dans le jardin à l'ou[verture] [illegible] du bureau seront priées d'y passer pour prendre [illegible] payer leur carte d'entrée.

Prix d'entrée par personne — 25 cents.

Les enfans au-dessous de 10 ans ne paieront que moitié.

Prix de la contredanse et la Walse: Par cavalier 12 1-2 cents.

Par ordre.—Toutes les personnes qui entreront avec des cannes, parapluies, ombrelles, &c., seront tenues de les déposer en entrant à la porte moyennant une rétribution de 6 1-4 cents.

[illegible] sera constamment [illegible]

[illegible]

Nlle. Orléans, 4 juin 1840.

LEGION DE LA LOUISIANE.

LES Officiers de la Légion de la Louisiane sont requis de se réunir mercredi 10 du courant, à six heures du soir dans la Salle du Conseil de la Première Municipalité, pour affaires importantes.

Le lieutenant colonel, commandant,
C. F. DAUNOY.
L'adjudant de la Légion,
6 juin — C. MASSIN.

CAZADORES DE ORLEANS.
ATENCION!!!
La compañía se [illegible]
[illegible] 12 del cor[riente] [illegible]
[illegible]
O. A. GARCIA, Sargento primero.

CHASSEURS A CHEVAL LOUISIANAIS.

LA compagnie s'assemblera mardi prochain 9 du courant à 7 heures du soir, en bourgeois, chez le lieutenant A. Aiolsaume, rue Ste. Anne entre Bourbon et Dauphine, pour des affaires d'une très grande importance. C. FORSTALL,
3 juin — Capitaine.

TRAITES sur New-York, à vendre
6 juin — ZACHARIE & Co, 68, Douane.

SIROP de Batterie, en magasin et à vendre par
6 juin — J. N. CARDOZO, 14, Gravier.

MELASSE—en magasin et à vendre par
6 juin — J. N. CARDOZO, 14, Gravier.

MORUES CHOISIES—24 barils de qualité prime, à vendre par — G. BEDFORD & BECK,
6 juin — 24, rue de la Douane.

MAQUEREAUX—Vingt-quatre barils No. 3, en débarquement et à vendre par — G. BEDFORD & BECK,
6 juin — Rue de la Douane.

JAMBONS DE WETSPHALIE—500 jambons de Westphalie en débarquement du navire Johan Georg, de Brême, à vendre par — SCHMIDT & Co,
6 juin — 86, rue Bienville.

LIVRES DE COMPTES pour les négocians, les banques et les bureaux faits expressément pour le soussigné, et remarquables par leur netteté et leur élégance.
NORMAN STEEL & Co.
6 juin — 14, rue du Camp.

PLUMES d'Oie—Reçu par les derniers arrivages, un assortiment considérable de plumes du no. 10 au no. 30; ainsi qu'un assortiment de cire à cacheter anglais, superfine, à vendre par — DAVID FELT & Co.
6 juin — 42, Douane.

TOILE d'emballage et rouleaux de corde; 164 pièces toile d'emballage et rouleaux de corde, en débarquement du steamer Maid of Orleans, à vendre par
6 juin — S. G. BLANCHARD, 43, Gravier.

CAFE—150 sacs café vert prime de la Havane, récemment reçu et à vendre par — S. G. BLANCHARD,
6 juin — 43, Gravier.

RIZ—50 sacs riz prime, en magasin et à vendre par
6 juin — S. G. BLANCHARD, 43, Gravier.

THERMOMETRES—Récemment reçu, un savoir de thermomètres de 14, de 10 et 8 pouces, avec leurs boîtes émaillées, et autres; coupes en bronze et en noix de coco, travaillées avec élégance, à vendre par
6 juin — DAVID FELT & Co. 42, Douane.

CERTIFICATS d'emprunt de la ville de la Nouvelle-Orléans à l'intérêt de 5 pour cent, datés du 1er. janvier 1836 et payables le 1er. janvier 1866. Deux de $1000 chaque avec le dividende correspondant, garantis du 1er. juillet 1840 au 1er. janvier 1866, à vendre par — HOGEDORN & CRAMER,
6 juin — 50, rue Bienville

LES créanciers et débiteurs de feu J. B. Lagarde sont priés de s'adresser à Mme. Lagarde, qui continue tutrice de ses enfans, réglera la succession. — 29 mai 6 eu 10j

A VENDRE,—500 Pièces pantalons de cotonnade.
300 Levites et habits de guingham.
100 do. do. de toile blanche.
300 Blouses de toile grise.
Faits et à vendre par — D. ISRANG & Co.
29 mai — 39, Vieille Levée.

BATEAUX—2 bateaux, l'un desquels a une bonne voile et une ancre, amarrés en face de la rue Gravier, à vendre par — ADAMS HARTWELL & Co.
29 mai — 36, rue Poydras.

HOPITAL DE CHARITE.
Nlle-Orléans, le 2 juin 1840.

L'ELECTION d'un chirurgien pour cette institution aura lieu samedi, le 6 courant. Les candidats sont priés d'adresser leurs propositions au soussigné.
3 juin—4 — SAML. S. RELF, Trésorier.

DEMANDE D'UN JARDINIER.

UN bon jardinier, parlant français et porteur de bonnes recommandations, trouverait à s'employer sur une habitation à quelques lieues de la ville en s'adressant à
BOULIGNY & GANUCHEAU,
4 juin—6 — No. 15, Vieille Levée.

DEMANDE D'EMPLOI—Une jeune dame blanche, avec ou sans enfant, désire se placer en qualité de nourrice. Elle consentirait à aller à la campagne, ou à demeurer en ville, et elle peut fournir les meilleures recommandations. S'adresser par écrit à M. H., au bureau de l'*Abeille*.
4 juin—4

A VENDRE—Une bonne barouche de seconde main à deux chevaux et en parfait état. S'adresser à
J. T. KELLOGG,
4 juin—4 — Enc. des rues Perdido et du Cirque.

COUTELLERIE DE ROGERS.—Les soussignés offrent à vendre un lot de coutellerie supérieure de Joseph Rodgers et Sons, de Pickslege et autres fabricants. Ce lot consiste en canifs et couteaux de poche, en rasoirs et en ciseaux supérieurs.
27 mai — HYDE & GOODRICH, 11, rue de Chartres.

BANQUE DU COMMERCE DE LA NELLE-ORLEANS
26 mai 1840.

CETTE Banque tire des checks à vue, sur New-York, Philadelphie, Baltimore et Louisville.
26 mai — GEO. O. HALL, Caissier

AVIS aux dames qui désirent mettre leurs coiffeuses au courant des modes!! Le soussigné a l'honneur de les informer qu'il s'engage (moyennant la somme de vingt piastres) de démontrer avec principe, et en six leçons, les dernières coiffures de Paris, d'après le journal qu'il reçoit régulièrement: Les élèves ont l'avantage de travailler sur une tête naturelle. Son magasin est toujours pourvu d'objets de toilette les plus nouveaux, ainsi que de perruques d'hommes et de dames, bandeaux, nattes, frisettes confectionnées par lui. Un vaste salon est également disposé pour la coupe des cheveux.

La réputation dont jouit l'établissement, est une preuve évidente des soins qu'on y prodigue.

THEODORE, maison de Paris, rue de Chartres No. 150, vis-à-vis l'Hôtel d'Orléans. — 1er. juin—30

DOMESTIQUES A LOUER.

LES domestiques suivants seront loués jusqu'au 1er. novembre prochain, si l'on veut bien s'adresser immédiatement aux soussignés:
ASHBURY, excellent cuisinier.
DANIEL, excellent domestique de maison.
JANE, bonne blanchisseuse et domestique de maison.
Tous ces esclaves sont honnêtes, propres et intelligents.
JARVIS & ANDREWS,
30 mai — Encoignure Commune et Tchoupitoulas.

AVIS.—Le soussigné, agent de la maison Goilet, Mordacque & Co., de Vera-Cruz, informe ses amis et le public qu'il a établi son bureau d'agence dans la rue Toulouse, entre les rues de Chartres et de la Levée, où il est prêt à recevoir et exécuter tous les ordres et les affaires qu'on voudra lui confier.
14 m — A. VAUDRICOURT

UN homme et sa femme, sans enfans, tous deux d'un âge moyen et arrivés récemment de Bordeaux, offrent pour être employés dans une maison en ville ou hors de ville. Ils sont de bonne santé, industrieux et peuvent donner de bonnes recommandations.

S'adresser de bouche ou par la poste à M. Chatelanat, rue Gravier No. 110. — 5 juin—3

MOUTARDE ANGLAISE—61 caisses excellente moutarde anglaise, 6 douzaines dans chaque boîte, à vendre par — JARVIS & ANDREWS,
5 juin — rue Commune et Tchoupitoulas.

SALON POUR LES DAMES.

LE soussigné informe respectueusement les dames et les messieurs de cette ville qu'il a monté à grands frais un magnifique salon bien aéré, où il sera servi des glaces, des Sorbets, des fruits confits, du Soda, du Punch à la Romaine, et toutes les autres boissons et liqueurs qui peuvent être demandées dans un semblable genre de commerce. Ce salon est situé au second étage de l'établissement des bains de l'Arcade dans la rue du Camp, la porte voisine de celle du théâtre. Il y aura une entrée particulière. Le propriétaire espérant s'attirer le patronage du public consacrera tous ses soins à cet établissement et veillera à ce que les consommations y soient toujours recherchées. Le salon sera ouvert pour la première fois ce soir, samedi, le 6 juin. Il y aura un piano à la disposition des visiteurs. Billets d'entrée 50 cents. Le montant en sera donné en rafraîchissements.

Aucun cavalier ne sera admis sans [illegible] compagné d'une dame; et il est bien entendu que l'entrée [illegible] [illegible] [illegible]
6 juin—10 — B. D[illegible]

SAINDOUX en feuilles—1000 barillets en magasin et à vendre par — [illegible]
5 juin — 60, rue des [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR M. J. DOMINGON.

IL sera vendu lundi, 8 courant, rue Condé No. 23, une quantité de marchandises consistant en verrerie de tout genre; plus les étagères et vitrines du dit magasin, le tout en très bon état. — 6 juin

PAR VINCENT ET DE FERRIET.

IL sera vendu, ce matin, le 8 courant, à 10 heures, à notre magasin d'encan, rue de Chartres no. 119:
Un assortiment général de marchandises sèches consistant en toile de soie et de coton anglais; cravattes anglaises supérieures, mouchoirs de coton, bleu blanc et écru, etc. etc.
8 juin

PAR HEWLETT & CENAS.

IL sera vendu Lundi, le 8 courant, à 10 heures du matin, à l'Hôtel St. Charles:
Tous les meubles, liqueurs et vins des établissements, abandonnés par le dit John McDonnell à ses créanciers et aux créanciers Lloyd & McDonnell, et aux créanciers de McDonnell et Waterman.

Conditions—Toutes sommes au-dessous de $500 comptant, de $500 à 1000 60 jours; de $1000 à $2000 90 jours; de $2000 à $3000 quatre mois; au-dessus de $3000 six mois de crédit; le tout en billets souscrits et endossés à la satisfaction du syndic. — 8 juin—1

PAR JOSEPH A. BEARD.

IL sera vendu à l'encan Mardi, le 9 courant, à midi, à l'Arcade Banks, les esclaves de valeur suivants:

LOUISE, âgée de 26 ans, mulâtresse créole, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse. Elle parle français et anglais.

MARY, âgée de 21 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse et bonne domestique de maison, (acclimatée) et son enfant Henriette, âgée de 5 ans.

MARTHA, âgée de 17 ans, griffone, bonne cuisinière, gardienne d'enfants et bonne domestique de maison (acclimatée.) Les esclaves ci-dessus sont pleinement garanties contre tous les vices et maladies prévus par la loi.

Et HARRIETTE, âgée de 23 ans, et son enfant, bon sujet, pleinement garantie et acclimatée, blanchisseuse, repasseuse et marchande depuis 7 ans, vendue 1/2 comptant et la balance à 4 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Ainsi que plusieurs autres beaux nègres de valeur.

Les actes de vente seront passés pardevant J. B. Marks, notaire public, aux frais des acquéreurs. — 8 juin—2

PAR P. A. GUILLOTTE.

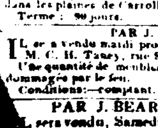

IL sera vendu jeudi, 11 courant, à 9 heures du matin, au domicile du dit encanteur, rue du Camp:
15 VACHES créoles, toutes avec de très jeunes veaux. Ces Vaches sont de choix, d'une grand tempeau, formé et élevé, depuis plusieurs années dans les plaines de Carrollton.
Terme: 90 jours. — 8 juin—4

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu mardi, le 9 du courant à midi, chez M. C. H. Taney, rue St. Louis, No. 120.
Une quantité de meubles meublans et autres objets endommagés par le feu.
Conditions:—comptant. — 8 juin—3

PAR J. BEARD—Vente de Syndic.

IL sera vendu, Samedi le 11 Juillet prochain, à midi, à la Bourse St. Louis, dans la rue St. Louis, par [illegible] direction du syndic, les esclaves ci[-après] [illegible] et meubles meublants, [illegible]

[illegible]

8 A[illegible] — 27
9 Da[illegible] — 20
10 Jack, [illegible] — 21
11 Samm[illegible] — 35
12 Ned, — 28

120 Actions de la Banque des Artisans et des Commerçans, payés en plein $50.

10 Actions de la compagnie du chemin à coulisse du Golfe du Mexique, payé $27.

2[illegible] de la Compagnie d'Assurance Missi[ssipi] [illegible] payé $25.

[illegible] du chemin à coulisse [illegible]

Conditions [illegible] de six mois, en billets [illegible] portant hypothèque [illegible] après échéance de 10 pour cent [illegible] parfait paiement.

Les actions et livres comptant.

Les actes de vente seront passés pardevant Lucien Hermann, notaire public, aux frais des acquéreurs.
8 juin—11,2ps

VENTE A L'ENCAN PAR A. D. DORIOCOURT.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour de District du [premier] District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, rendu dans le [illegible] Charles Fox James, il sera vendu à la Bourse [illegible] juillet 1840, à une heure P. M.

La négresse nommée Jane, âgée d'environ 21 ans, garantie de tous les vices et maladies prévus par la loi excepté qu'elle s'est absentée une fois.

Conditions, à la vente — 27 mai—3en10j

PAR HEWLETT & CENAS.
Coton endommagé.

IL sera vendu lundi 8 du courant, à 5 heures de l'après-midi, sur la Levée, en face de la rue Lafayette,
140 balles de coton avarié,
Et immédiatement après, [illegible]
95 balles de coton endommagé, en face de la rue Saint Joseph, pour compte de qui il appartiendra.
Conditions: Comptant. — 6 juin—3

PAR R. B. SYKES.

IL sera vendu mercredi 17 du courant, à midi, à l'Arcade de Banks,
L'esclave EVELINA, âgée d'environ 22 ans, excellente coiffeuse, bonne blanchisseuse et repasseuse, bonne cuisinière et servante de maison, pleinement garantie des vices et maladies prévues par la loi.

Conditions—Moitié comptant, le reste à six mois de crédit, en billets endossés, avec hypothèque jusqu'à final paiement.

Ladite esclave est vendue pour le compte et risque de M. J. E. Hyde, qui l'a achetée à une vente publique faite par moi, à l'Arcade de Banks rue des Magasins, le 9 de mai dernier, et n'a point rempli les conditions de la vente.
6 juin—3t, 6.16.17.

PAR M. BARNETT Sr.

IL sera vendu, samedi, le 13 courant, à midi, à la Salle des Bains de l'Hôtel St. Louis, pour le compte et risque de J. E. Kerr, qui ne s'est pas conformé aux conditions de l'adjudication qui lui a été faite le 27 mai dernier par M. Barnett Sr., encanteur.

60 actions du fond capital de la Compagnie d'assurance du Commerce, payées en entier, c'est-à-dire $50 par action.
Conditions: comptant. — 3 juin—10

SUCCESSION de feue Charlotte Espagnette—Vente par le Régistre des Testaments—Le lundi, huit juin 1840, à UNE HEURE DE L'APRES-MIDI, en vertu d'un ordre de vente de l'Honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 4 mai 1840, il sera offert en vente publique à l'encan, à la Salle des Bains, située dans la partie de la Bourse de la Cité, faisant face à la rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, pour compte de la succession de feue Charlotte Espagnette, l'esclave suivant, savoir:

Une négresse créole nommée Françoise, âgée d'environ vingt trois ans, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse.

Conditions de la vente: comptant.
W. F. C. DUPLESSIS,
Rég. des Testaments.

N. B. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Felix Percy, not. pub. — 5 mai

A LOUER—Le magasin No. 20 de la rue de la Douane, ci-devant occupé par Messrs. Cott & Co. Possession pourra être donnée immédiatement. S'adresser à
29 mai—6P — B. C. CAMMACK & Co.

AVIS.—Les soussignés ayant été dûment nommés commissaires pour estimer et évaluer les dommages et les dépenses auxquels donnerait lieu l'élargissement de la rue de l'Annonciation, située entre les rues Delord et Poeyfarre, ont fait leur estimation et leur assessement et en ont déposé les états exacts, ainsi que le plan, dans le bureau du greffier de la Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nlle. Orléans.

Avis est en conséquence donné par le présent que ladite estimation et assessement seront présentés à ladite cour pour être confirmés jeudi, le deux juillet prochain et toutes les personnes intéressées dans cette estimation et assessement sont par le présent prévenues de faire leurs objections, s'il en ont, dans les dix jours qui suivront la dernière publication du présent avis. C'est-à-dire le 19 juin prochain.

Nlle. Orléans, le 23 mai 1840.
WILLIAM L. HODGE,
ABIJAH FISK, — Commissaires.
PETER LAIDLAW,
25 mai, jusqu'au 19 juin.

AVIS.—No. 12452.—Dans le procès de la municipalité No 1, demandant l'ouverture et la prolongation de la rue de l'Esplanade.

Les soussignés ayant été dûment nommés commissaires pour estimer et évaluer les dommages et les dépenses auxquels donnerait lieu l'ouverture et la prolongation de la rue Esplanade, ont fait leur assessement de leur estimation et en ont déposé un état exact avec le plan, dans le bureau du greffier de la Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nlle. Orléans.

Avis est donc par le présent donné que la dite estimation et ledit assessement seront présentés à la cour sus-dite pour être confirmés, jeudi le deux juillet 1840, et toutes personnes intéressées dans cette estimation et cet assessment sont par le présent prévenues de faire leurs objections, s'il y en ont, dans les dix jours qui suivront la publication du présent avis, c'est à dire le 19 juin 1840.
LS. FERAUD,
FLEURY GENERELLY,
A. GUILLET.
26 mai—2ps jusqu'au 19 juin.

VOITURES, BAROUCHES ET CABRIOLETS A QUATRE ROUES.

H. BEACH & Co. ont un bel assortiment de voitures de tous genres, pour la ville et la campagne, qu'ils offrent à vendre dans la rue Royale, au No. 39. — 28 mai

WHISKEY—400 barils whiskey commun, à vendre par
3 juin — ADAMS, HARTWELL & Co. 36 Poydras.

MEULES de 32 à 48 pouces, à vendre par
2 juin — H. GEORGES & Co, 63, Chartres.

CHANGE sur Londres, à vendre par
19 mai — A. ST. GEORGES, rue St. Louis

CORDES D'EMBALLAGE—30 rouleaux à vendre par
4 juin — P. A. GIRAUD, 12, Tchoupitoulas.

BEURRE—40 barils beurre frais de l'Ouest à vendre par
4 juin — P. A. GIRAUD, 12, Tchoupitoulas.

ESPECES à vendre par
4 juin — J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée.

SUCRE—Havane blanc en magasin et à vendre par
4 juin — J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée.

SEL—7500 sacs sel fin et commun, de Liverpool, actuellement en débarquement et à vendre par
E. F. JENKINS,
4 juin — Encoignure Poydras et Magasins.

LE soussigné, négociant en sel a constamment en main, un approvisionnement de sel fin et gros de Liverpool et des Iles Turques, à vendre en quantités au gré des acheteurs, par — E. F. JENKINS,
Enc. Poydras et des Magasins.

SEL—1000 sacs de 2 boisseaux chaque, sel des Iles Turques, en débarquement et à vendre par
2 juin — ALEX PARK, 91 Commune.

SEL—Sel gros et fin de Liverpool, à vendre en quantités au gré des acheteurs par — ALEX. PARK, 91 Commune.

BIERRE et Porter—Bierre de Londres pale et bierre double en barriques de sept douzaines chacune, à vendre par — KOHN DARON & Co.
5 juin — rue Bienville.

EN débarquement du navire Rose Julienne de Marseille et à vendre par le soussigné,
19 Balles couvertures de laine françaises, 3 points.
80 Caissons salaisons assorties
4 Barils vieux Cognac.
20 Caissons eau de fleurs d'oranger double.
24 Malles parfumeries assorties.
29 Caisses fins et liqueurs assortis.
2 [illegible] — J. P. BONNET, 3, rue Royale.

LES consignataires de 25 caisses citrons et de 4 caisses salaisons, par le brick George, de Baltimore, sont priés de venir les recevoir à bord.
26 mai — G. BEDFORD & BECK, 21, Douane.

$10 DE RECOMPENSE.
Parti marron de chez le soussigné, le 1er. juin, le jeune griffe américain nommé BOB, âgé de 16 ans; il se fait aussi appeler BAYAS, il est de gestes; quelque fois à vendu à colgatres par les rues, depuis 3 ans dans le pays, parlant anglais et français; la taille de 5 pieds moins 2 pouces, un peu rouge, gros yeux, une [illegible] milieu du front; des cheveux rudes, mais beaux pour un griffe. Lundi matin, quand il est parti il était vêtu d'un pantalon de cotonnade bleue et d'une chemise de gros coton blanc, et un casquet à poil, brûlure à la main gauche aux pieds; il a une marque de brûlure à la poitrine [illegible] dans le pays, et même fort peu de temps [illegible]. Les capitaines de [illegible] sont prévenus de ne pas le recevoir à bord sous peine de [illegible]
[illegible] — JN. GLAUDIN,
171, rue Girod.

PAIN DE PILOTES—50 barils pain de pilote frais, en magasin et à vendre par — E. T. LAWRENCE,
[illegible] — 29 et 30, Nouvelle Levée.